

N° 2011-055

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 25 février 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	18/02/2011
Affichage	18/02/2011

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	24	9

THEME : **CULTURE 1**

OBJET : **EXPOSITION DE
PATCHWORK AU CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à PEYTHIEU Eric
MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
GUERIN Nicole pouvoir à PETELET Renée
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
DAVANTURE Bruno pouvoir à CIRIO Raymond
RAPANOEL Séverine pouvoir à CODURI Laetitia
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, PEYTHIEU Eric

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Laetitia CODURI

Dans la perspective de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'exposition, d'échanges culturels et pédagogiques ouvert toute l'année, il est proposé une exposition de patchwork en partenariat avec l'association « ARTEXTURES ».

Cette exposition, accessible gratuitement, sera ouverte tous les jours, sauf le mardi, **du 12 mars au 17 avril 2011 de 15H00 à 19H00.**

Elle se déroulera en dehors de la saison touristique et permettra d'animer la Ville Haute et d'attirer les touristes et les briançonnais.

L'accueil de l'exposition sera assuré par l'association deux jours par semaine et par un personnel d'accueil à la charge de la Mairie les quatre autres jours.

La Ville prend aussi à sa charge les frais de communication, de transport des œuvres, de transport et d'hébergement de la personne responsable et d'assurance.

La Ville met à disposition gratuitement le Centre d'Art Contemporain. Elle assure aussi gratuitement l'accrochage des œuvres. Le vernissage aura lieu le vendredi 11 mars à 18H30.

Elle sollicitera une subvention du Conseil Général selon le budget ci-dessous :

Désignation	Dépenses	Financement	Recettes
Accrochage à la charge de la commune	0		
Communication	365,00 €	Conseil Général	1 200,00 €
Transport des œuvres	600,00 €	Commune	1 260,00 €
Frais de transport de la responsable	170,00 €		
Assurance	150,00 €		
Vernissage	150,00 €		
Gardiennage à la charge de la commune	1 025,00 €		
Total	2 460,00 €	Total	2 460,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel ci-dessus,
- De solliciter une subvention de 1 200,00 € au Conseil Général pour soutenir cet événement en participant à son financement.
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 1 - MARS 2011

PUBLIÉ LE 1 - MARS 2011

NOTIFIÉ LE

Le Maire

Gérard FROMM

Mairie de Briançon
Hautes-Alpes